

## L'arrivée du chemin de fer à Meymac

Quelques dates pour rappeler, comme l'avait constaté Turgot un siècle auparavant, que le Limousin est une terre enclavée loin des priorités des responsables politiques et économiques : 1837, première ligne de chemin de fer, Paris Saint-Germain-En-Laye ; 1852, ligne Paris Bordeaux ; 1856, ligne Paris Limoges Toulouse. La ligne Bordeaux-Clermont arrive à Brive en 1860 et à Tulle, pourtant peu éloignée, en 1871! Il fallut dix années supplémentaires pour la desserte de Meymac.

Le chemin de fer arriva finalement à Meymac à la fois par Limoges et par Bordeaux, créant la jonction des deux lignes en direction de Clermont-Ferrand.

### Ligne Bordeaux - Tulle - Meymac.

Le passage de la liaison Tulle-Ussel par Meymac était ainsi soutenu par son conseil municipal : « située au pied du Plateau de Millevaches, au centre des cantons producteurs de bestiaux, près de Lapeau, à peu de distance de la Creuse et de la Haute-Vienne, ses marchés, déjà fort importants, sont appelés à se développer encore et à fournir à la compagnie concessionnaire un transit considérable. » Le tracé qui sera dénommé le Train des Plateaux, fut déposé en septembre 1864 et dut être « soumis à l'adoption du corps législatif qui siège en 1865 ». Ce n'est que dix ans plus tard qu'il fut fixé. Un décret préfectoral du 15 septembre 1874 examinait « l'établissement de diverses stations (gares) à établir entre Meymac et Egletons, telles que les stations de Meymac, Lapeau-Maussac et halte de Soudeilles ». Le vœu de la commune « que la station de Meymac soit rapprochée, s'il est possible, de la ville » ne sera pas accompli.

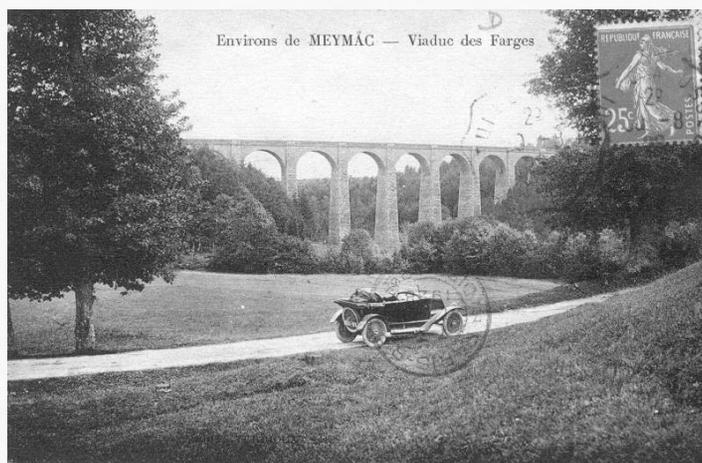
La liaison Tulle-Meymac-Ussel a été mise en service en septembre 1880 et inaugurée le 5 juin 1881. Les travaux d'abord effectués par la Compagnie de Clermont-Tulle, furent achevés par l'Etat qui en rétrocéda l'exploitation à la Compagnie d'Orléans en 1883.



### Ligne Limoges - Eymoutiers - Meymac

La liaison entre Limoges et Clermont-Ferrand devait rejoindre celle de Bordeaux-Clermont à Ussel via Eymoutiers et Meymac. Si Eymoutiers était une étape incontournable de la ligne Limoges-Clermont, deux possibilités s'offraient au-delà. L'une au nord, passant par Eygurande, avait de nombreux avantages : plus courte, moins onéreuse et desserte du camp militaire de La Courtine; l'autre, plus au sud par Meymac et Ussel, au relief plus accidenté, donc plus chère, mais desservant la deuxième sous-préfecture du département.

Le 11 février 1877, un membre du conseil municipal exposait «qu'il serait utile et nécessaire aux intérêts de la localité d'exposer à monsieur le ministre les avantages qu'il y aurait pour l'état et notre localité à ce que le prolongement du chemin de fer de Limoges à Eymoutiers aboutissant à Meymac soit exécuté dans le plus bref délai et que son point de jonction avec la ligne de Tulle à Clermont soit fixé à Meymac ... ». L'exploitation de la ligne fut effective en janvier 1881 jusqu'à Eymoutiers.



Le passage de la ligne entraîna l'achat de nombreuses parcelles de terrain par vente volontaire ou expropriation et nécessita le percement de onze tunnels dont le plus important est celui du Puy-Richard près d'Ambrugeat et la construction de quatre viaducs dont celui des Farges est le plus élevé (35 m). Il fallut de profondes fondations pour trouver la roche ; il franchit le ruisseau du Cloup sur une longueur de 210 m en courbe à une hauteur de 35 m.

Ce viaduc faillit ne pas voir le jour. En 1879, l'ingénieur en chef de Limoges ordonnait de nouvelles études aboutissant à un tracé différent passant par Lafont et Ambrugeat au lieu de la vallée des Farges, et empruntant sur trois km le ligne Tulle-Clermont. Le municipalité réagit dans son conseil du 23 juillet argumentant que l'économie est hypothétique, le trajet est plus long de 4 km, il n'est pas en harmonie avec l'esprit de la loi de décembre 1875 « qui a décrété un chemin de fer devant aboutir à un point à déterminer entre Eygurande et Meymac ». Enfin la halte de la Croix du Jassonneix, compense l'éloignement de la station (gare) de la ligne de Clermont à Tulle. Le conseil « émet le vœu qu'aucune modification ne soit apportée au tracé se dirigeant sur Meymac à travers la vallée des Farges, tel qu'il a été approuvé par le conseil général des ponts et chaussées.»



En juillet 1883, le conseil municipal souhaita que la halte du Jassonneix « soit livrée aux voyageurs avec bagages ». Il argumenta en opposant la station (gare) à la halte : la station est à 1800 m de la ville, exposée à toutes les intempéries, son accès est impossible par la neige en hiver, « pour y arriver on est obligé de gravir une côte dont la déclivité est de 9 cm par m sur une longueur de 1000 m » et, enfin, elle est située à l'opposé de la plus grande partie des villages. Alors que la halte est à 900 m, abritée par de hautes montagnes, son accès est facile par la route de Bort à Limoges qui sert d'avenue, et enfin, les communes du Plateau sont plus proches.

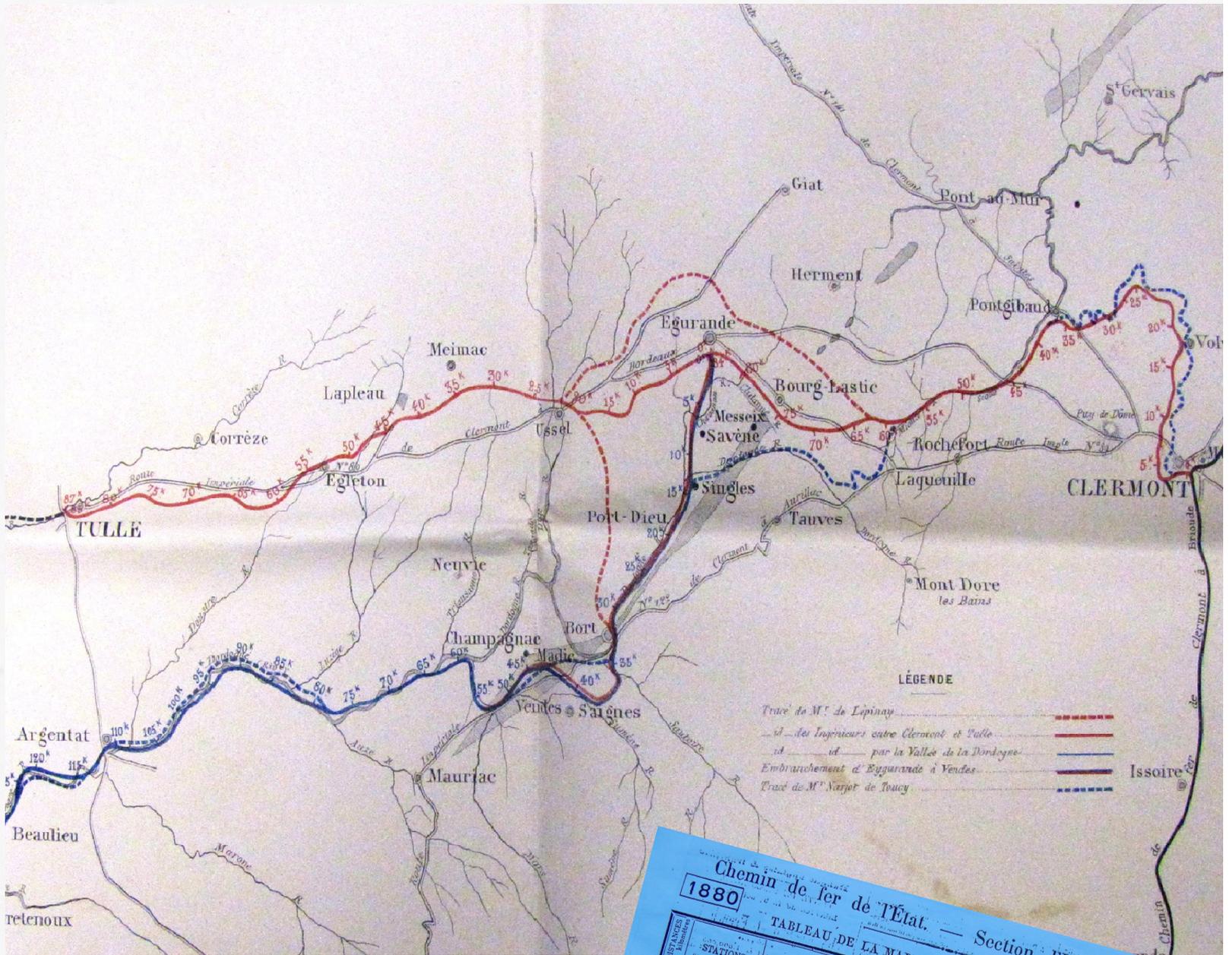
Le 8 octobre 1883 la ligne d'Eymoutiers à Meymac est inaugurée.

Article de Marcel Parrinaud

République Française — Préfecture du département de la Haute-Vienne

# CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Ligne de Limoges à Meymac



**Chemin de fer de l'Etat. — Section d'USSEL à TULLE**  
**1880**  
**TABLEAU DE LA MARCHÉ DES TRAINS DE VOYAGEURS**  
**OUVERTURE 19 SEPTEMBRE**

STATIONS	1 <sup>er</sup> DÉPART	2 <sup>e</sup> DÉPART	PHIX DES PLACES			OBSERVATIONS
			1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
USSEL (Départ)	5 h. 40 matin.	1 h. 15 soir.	—	—	—	Des billets aller et retour à prix réduits sont délivrés tous les jours, pour toutes les gares et haltes et pour tous les parcours, sur le réseau de l'Etat. Ces billets comprennent les réductions suivantes : Réduction sur le double des prix des billets simples : de pour cent pour toute distance au inférieure à 50 kilomètres ; 25 pour les distances au-dessus de 50 kilomètres.
Meymac (Arrivée)	7 h. 19	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Lapleau (Arrivée)	7 h. 36	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Soudilles (Arrivée)	7 h. 54	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Egleton (Arrivée)	8 h. 11	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Rosiers (Arrivée)	8 h. 28	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Montaignac-St-Hipp.	8 h. 46	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Ussel (Arrivée)	9 h. 03	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Port-Dieu (Arrivée)	9 h. 20	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Bourglastic (Arrivée)	9 h. 37	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Messieux (Arrivée)	9 h. 54	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Savègne (Arrivée)	10 h. 11	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Rochefort (Arrivée)	10 h. 28	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	
Laqueuille (Arrivée)	10 h. 45	4 h. 57	1 <sup>re</sup> clas.	2 <sup>e</sup> clas.	3 <sup>e</sup> clas.	

**BUREAU DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES**

DESIGNATION DES COURRIERS	CLOTURE DES CHANGEMENTS	DEPARTS DES COURRIERS	DEPARTS DES COURRIERS	OBSERVATIONS
TULLE, DRIVE, EGLETONS, LIMOGES, NEUVIE, MEYMAC	7 h. 00 soir.	8 h. 00 matin.	8 h. 45 matin.	Quatre distributions sont faites en ville : la première, à 7 h. du matin ; la deuxième, à 10 h. du matin ; la troisième, à 1 h. du soir ; la quatrième, à 4 h. du soir. Le Bureau est ouvert tous les jours, de 7 h. du matin, mais est fermé les jours de fête. Les dimanches et jours fériés, il est fermé de 10 h. du matin et jusqu'à 7 h. du soir, et la distribution n'a pas lieu.
SOHNAIC	10 h. 00 matin.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
MEYMAC, LIMOGES	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
TULLE, LIMOGES	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
CHAMBOURG, GANNAIS, MEYMAC, TULLE, DRIVE	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
CLERMONT-FERRAND, LIMOGES, TULLE, MEYMAC	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
CLERMONT-FERRAND, ETOGGANDE, TULLE	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
NEUVIE (2 <sup>e</sup> envoi)	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
BOIT	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	
	10 h. 30 soir.	10 h. 45 matin.	11 h. 00 matin.	